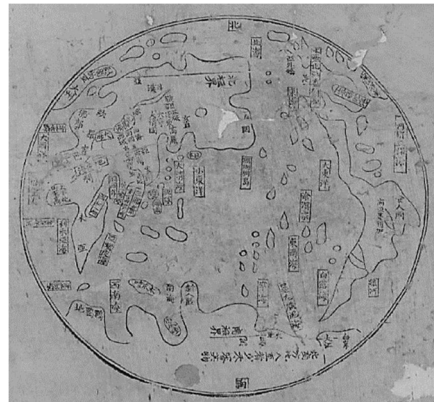
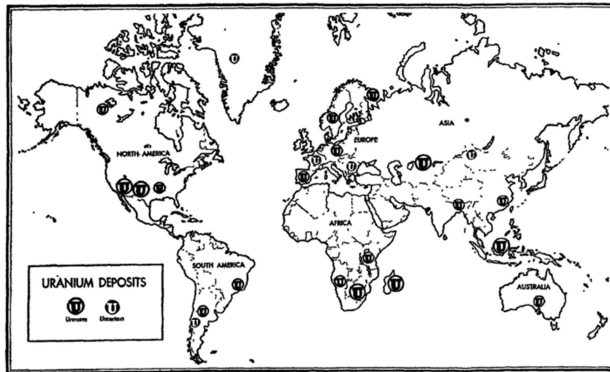


POL 8303
Théories des relations internationales

Jeudi 9h30-12h30

Professeur : Romain Lecler
Bureau : R-3320
Courriel : lecler.romain@uqam.ca
Téléphone : #4737
Heures de bureau : sur rendez-vous



DESCRIPTIF DU COURS

Ce séminaire approfondit les connaissances acquises en relations internationales au cours du premier cycle. Il est structuré autour de la lecture approfondie de textes récents marquants en relations internationales et vise à discuter les théories qui leur sont associées.

Il a pour objectif de réviser des théories classiques – réalistes, néo-institutionnalistes, constructivistes, marxistes – déjà abordées au baccalauréat mais aussi d'introduire des courants théoriques et des objets nouveaux pour les étudiants, comme la sociologie des agents de l'international et de leurs pratiques, les études de genre, l'étude des migrations internationales, les approches critiques récentes des relations internationales, etc. Le séminaire expose volontairement les étudiants à une grande variété d'objets et de théories. Les discussions permettront d'évaluer les apports respectifs et les limites des différentes théories étudiées, mais aussi d'identifier leurs contradictions et leur complémentarité possible.

Exclusivement axé sur la discussion de groupe et le débat, le séminaire doit mener les étudiants à interroger les définitions concurrentes de la discipline et ses frontières, afin d'arriver *in fine* à se situer eux-mêmes et à positionner leur propre démarche de recherche au sein des relations

¹ Cartes tirées de Hans Morgenthau (1948), *Politics Among Nations : The Struggle for Power and Peace* ; detail de la carte du monde sinocentrique de Ma Junliang, dite « *jingban tianwen quantu* » - 京板天文全图 (fin du 18^{ème} siècle).

internationales. Ce travail collectif de repérage théorique et épistémologique se double d'un travail de recherche individuel mené tout au long du trimestre.

OBJECTIFS ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Ce séminaire vise à accompagner les étudiants de maîtrise dans l'élaboration théorique et méthodologique de leur problématisation de recherche pour leur mémoire de maîtrise.

Le cours s'articule autour de deux blocs au cours du trimestre. Le premier revient sur les fondamentaux théoriques et méthodologiques des relations internationales. Le second propose des ouvertures vers des courants, des débats et des objets contemporains, critiques et novateurs dans la discipline. Six formats différents de séances sont organisés à l'intérieur de ces deux blocs, afin de varier les perspectives sur les théories des relations internationales.

Le premier bloc est constitué de 6 séances qui suivent le cours d'introduction :

- Quatre séances sont centrées sur des enjeux classiques de la discipline : l'unité d'analyse des États en relations internationales, la notion d'hégémonie, l'autonomie des organisations internationales et la diffusion des normes.

- Deux séances sont consacrées aux méthodologies des enquêtes en relations internationales : l'une aux méthodes quantitatives et l'autre aux méthodes qualitatives.

Le deuxième bloc propose 6 séances d'ouverture dans des formats variés :

- Une séance est dédiée à la lecture et à la discussion d'un ouvrage classique de la discipline dans son intégralité sur les études de genre en relations internationales.

- Une séance est dédiée à la lecture des différents articles d'un dossier de revue, portant sur l'enjeu des migrations.

- Quatre séances sont dédiées à des perspectives novatrices à la croisée des sciences sociales et des relations internationales : les « professionnels de l'international », le « tournant pratique », les approches non occidentales des relations internationales et les approches contestataires des relations internationales.

Enfin, la dernière séance est consacrée à la restitution des travaux de recherche effectués au cours du trimestre.

Le séminaire vise 3 types d'apprentissages pour les étudiants :

- Il forme les étudiants à la lecture structurée et efficace de textes scientifiques tels que des articles et des ouvrages de relations internationales. À l'issue du séminaire, les étudiants devront ainsi pouvoir s'orienter de manière autonome entre les grands courants et les principaux enjeux ou objets de la discipline. Ils seront aussi plus à même de développer une analyse critique de textes scientifiques en identifiant leur thèse, leurs principaux arguments, leurs résultats et les méthodes utilisées et en les confrontant les uns aux autres de manière systématique. Le cours privilégie pour cela des textes récents que les étudiants devront mettre en relation avec les théories classiques qu'ils ont abordées au premier cycle.

- Le séminaire est fondamentalement basé sur la participation active des étudiants. Il implique une préparation très rigoureuse de leur part, devant conduire à la discussion et à l'animation de débats. Il a l'objectif de former les étudiants à se positionner au cours d'une discussion collective par rapport à des théories, des concepts, des références et des courants de recherche concurrents (et parfois contradictoires) avec lesquels ils ne sont pas forcément familiers.

- Le séminaire offre enfin un accompagnement méthodologique comme propédeutique au mémoire de maîtrise. Outre deux séances méthodologiques enrichies d'exercices en classe, il implique la

réalisation d'un travail de recherche personnel empirique, sur un thème au choix, nécessitant la réalisation d'au moins une entrevue.

La participation au séminaire implique deux prérequis :

(α) Les étudiants doivent être conscients qu'une majorité des textes de relations internationales sont publiés dans des revues anglophones : la maîtrise de la langue anglaise est donc un attendu indispensable de ce cours de maîtrise (même si l'accent sera également mis sur de nombreuses recherches publiées en français).

(β) La maîtrise des théories, grands débats et paradigmes classiques des relations internationales (en place avant les années 1990) est considérée comme acquise. Des tests permettant de vérifier ces connaissances sont obligatoires pour les premières séances (mais ils ne sont pas notés). Pour y répondre, réviser et approfondir vos connaissances, vous pouvez vous aider des références suivantes :

- Alex Macleod et Philippe Bonditti (dir.) (2019), *Relations internationales : Théories et concepts*, Montréal, Athéna éditions.

- Tim Dunne, Milja Kurki & Steve Smith (ed.) (2016), *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, Oxford/New York, Oxford University Press. 368p.

- John Baylis, Steve Smith, Patricia Owens (2014), *The Globalization of World Politics. An introduction to International Relations*, Oxford/New York, Oxford University Press.

EVALUATION

3 travaux de synthèse et de problématisation sur les textes de la séance	la veille de la séance avant 20h	35%
10 questions pour susciter un débat	juste avant la séance	10%
Participation aux débats et aux discussions	-	20%
1 travail de recherche avec une entrevue retranscrite autour d'une des sessions « * »	le dimanche à minuit suivant la dernière séance	35%
10 tests autour des textes à lire + 1 test de révision initial + 2 tests de révision sur les méthodes quantitatives	avant chaque séance avant la fin de la session avant la fin de la session	non notés

Travail de synthèse et de problématisation sur les textes de la séance : 35%

Ce travail écrit est à envoyer au professeur pour 3 des 10 séances possibles, au choix des étudiants. Ce travail écrit contextualise les textes de la séance (actualité internationale, parcours de l'auteur, inscription dans un courant théorique, références et concepts utilisés), propose une problématique pertinente pour l'ensemble des textes à lire, synthétise les principaux apports et arguments des textes, identifie la manière dont ils s'articulent et repère leurs limites respectives.

Date-butoir :

- Ce texte doit être remis le jour précédent la séance (mercredi) avant **20h**.
- Le texte doit obligatoirement être remis sur Moodle et ne sera pas évalué s'il est envoyé par courriel.
- Il est déposé uniquement sous forme d'un copier-coller sur Moodle (pas de dépôt de document texte).
- Il fait au maximum **1000 mots** (suivant le gabarit sur Moodle).
- Au minimum 3 travaux écrits sur les 10 possibles doivent être remis ; si plus de 3 travaux sont remis, seules les 3 meilleures notes sont retenues.

Questions pour le débat : 10%

Le travail écrit s'accompagne d'une question à remettre pour en débattre en classe à partir des textes de chaque séance (soit 10 séances en tout une fois supprimées les 2 séances d'introduction et de conclusion et les 2 séances méthodologiques). La question n'est pas évaluée en tant que telle : 10 points sont automatiquement accordés si elle est déposée.

Date-butoir :

- Cette question doit être remise au plus tard avant le début de la séance.
- Elle est déposée uniquement sous forme d'un copier-coller sur Moodle (pas de dépôt de document texte).
- Elle est rédigée clairement et simplement de manière à susciter un débat.
- 10 points sont automatiquement accordés pour chaque question déposée à temps (soit 100 points pour les 10 questions à soumettre). Une question doit donc être envoyée obligatoirement à toutes les séances, même en cas d'absence et même si le travail de synthèse n'est pas effectué.

NB : Le dépôt de la question obligatoire par semaine est conditionné au passage obligatoire d'un test (ce test n'est pas évalué en lui-même mais il est obligatoire).

Participation aux débats et aux discussions : 20%

Les étudiants se verront demander, à chaque séance, d'intervenir sur les lectures de la semaine, puis de répondre en petits groupes à des questions transversales aux différents textes à lire chaque semaine.

Surtout dans la deuxième partie de la session, la fin de chaque séance proposera :

- un débat collectif à partir des questions envoyées la veille par les étudiants ;
- une activité de groupe sur une thématique abordée en cours.

La qualité de la participation (pertinence et fréquence des interventions) est systématiquement évaluée. Au cours d'introduction (magistral), la rédaction d'un commentaire est demandée et tient lieu d'évaluation de la participation.

Travail de recherche et entrevue retranscrite : 35%

Le sujet est librement choisi par les étudiant.es mais il doit obligatoirement être en lien avec l'une des séances du cours marquées d'une « * » dans le plan de cours et sur Moodle. Il est attendu des étudiant.es qu'ils mobilisent les lectures et les discussions de la séance choisie pour élaborer leur bibliographie.

Ce travail de recherche implique obligatoirement la réalisation d'une entrevue. Il est donc conseillé aux étudiant.es de réfléchir en premier lieu à la personne avec qui ils pourraient réaliser leur entrevue, et d'orienter le choix de leur sujet en fonction de cette possibilité. L'entrevue devra être si possible enregistrée et dans tous les cas retranscrite et fournie à part.

Les étudiant.es doivent discuter du choix de leur sujet lors d'un rendez-vous avec le professeur avant la séance 7, lors de laquelle le sujet et le projet d'entrevue sont présentés en classe².

Le travail de session délimite clairement un sujet, comporte une question de recherche, propose une argumentation pour y répondre, appuyée sur des références bibliographiques et des extraits commentés de l'entrevue effectuée. Il présente également l'intérêt et les limites méthodologiques d'une entrevue comme matériel empirique pour répondre à la question de recherche, et propose en conclusion d'autres pistes méthodologiques éventuelles pour enrichir l'argumentation et la réponse apportée.

La bibliographie comprend au maximum 10 références dont le contenu est obligatoirement mobilisé au cours de l'argumentation. Parmi ces 10 références, il doit y avoir une ou plusieurs références de la séance retenue (lectures obligatoires ou supplémentaires).

Seul le travail final sera évalué et noté mais 20 points sont automatiquement accordés si 4 étapes sont respectées (2 présentations orales, le dépôt de l'entrevue retranscrite³, 1 commentaire écrit pour la séance sur les méthodes qualitatives – 5 points automatiques pour chacune de ces étapes)

Dates-butoirs :

- Présentation du devis de recherche et du projet d'entrevue **lors de la séance 7** juste avant la semaine de lecture (5 points automatiques pour le travail de session)
- Dépôt d'un commentaire sur les lectures de la séance méthodologique **lors de la séance 7** juste avant la semaine de lecture (5 points automatiques pour le travail de session)
- Présentation orale des résultats du travail de recherche **lors de la séance 15** (5 points automatiques pour le travail de session)
- Dépôt de l'entrevue retranscrite au plus tard le **dimanche minuit qui suit la séance 15** (5 points automatiques pour le travail de session)

² Si le projet d'entrevue n'est pas réalisable, une proposition de matériel empirique alternative sera discutée avec le professeur.

³ Ou la description et la justification du matériel empirique alternatif à l'entrevue.

- Dépôt du travail écrit sur Moodle au plus tard le **dimanche minuit qui suit la séance 15** :
- * il est déposé en format Word uniquement.
- * il fait au maximum 6000 mots (hors l'entrevue retranscrite et la bibliographie, mais notes comprises).

PLAN DU COURS

1- Introduction. Présentation de l'organisation du cours. Discussion des modalités d'évaluation.

Capsule vidéo introductive sur l'évolution de la discipline des relations internationales, de ses principaux courants théoriques et de ses principales revues et auteur.rices.

Présentation des objectifs du cours, de sa structure, de ses modalités d'évolution. Entente d'évaluation.

Lectures supplémentaires

- Justin Rosenberg & Benjamin Tallis (2022), "Introduction: The international theory of everything", *Cooperation and Conflict*, p. 250-267. [sur la crise d'identité des RI comme discipline]
- Olaf Corry (2022), "What's the point of being a discipline? Four disciplinary strategies and the future of International Relations", *Cooperation and Conflict*, p. 1-21. [sur la qualification des RI comme discipline].
- John Mearsheimer & Stephen M. Walt (2013), "Leaving theory behind: Why simplistic hypothesis testing is bad for International Relations", *European Journal of International Relations*, 19/3. [sur la position d'un réaliste à l'égard des évolutions récentes des RI].
- Emmanuel Adler & Kathryn Sikkink (2022), "What Made John Ruggie's World Transformation Theory and Practice Hang Together", *International Organization*, p. 1-10. [sur le parcours intellectuel de John Ruggie décédé en 2021]

- <i>Commentaire obligatoire à partir du visionnage de la capsule vidéo</i>

2- Les États restent-ils l'unité d'analyse des relations internationales ? [débat classique n°1]

Lectures obligatoires

- Robert Keohane, Joseph Nye (1971), "Transnational Relations and World Politics: an Introduction", *International Organization*, 25/3, p. 329-349 [extrait].
- Alexander Wendt (1992), "Anarchy is what States Make of it: The Social Construction of Power Politics" *International Organization*, 46/2, p.391-410 [extrait]
- John Meyer, John Boli, George Thomas & Francisco Ramirez (1997), "World Society and the Nation-State", *American Journal of Sociology*, vol.103, n°1, p. 144-167 [extrait]
- Susan Strange (1996), *The Retreat of the State*, Cambridge University Press, chapitre 5, p.66-87 [extrait].

Liste des concepts abordés : système international, bipolarité-unipolarité-multipolarité, intérêts, identités, intersubjectivité, interactions, rationalité et rationalisme, diffusion, isomorphisme, Etat, normes, mondialisation, marchés, autorité, interdépendance, relations internationales versus politique mondiale, libéralisme et néolibéralisme, réalisme et néoréalisme, constructivisme.

Lectures supplémentaires

- Robert Jervis (1998), "Realism in the Study of World Politics", *International Organization*, 52/4, p. 971-991. [sur les positions réalistes].
- Helen Milner (1991), "The assumption of anarchy in international relations theory: a critique", *Review of International Studies*, 17/1, p. 67-85. [sur les présupposés du concept d'anarchie – et leur critique].
- Turan Kayaoglu (2010), "Westphalian Eurocentrism in International Relations Theory", *International Studies Review*, 12/2, p. 193-217. [sur la conception eurocentrique des relations internationales et de la notion de souveraineté].

- Maryanne Kelton *et al.* (2022), “Virtual Sovereignty? Private internet capital, digital platforms and infrastructural power in the United States”, *International Affairs*, 98/6, p. 1977-1999. [sur la menace des plateformes numériques à l’égard de la souveraineté étatique]
- Alexandre Christoyannopoulos (2022), “An Anarcho-Pacifist Reading of International Relations: A Normative Critique of International Politics from the Confluence of Pacifism and Anarchism”, *International Studies Quarterly*, 66/4. [sur une perspective anarcho-pacifiste des RI]

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - <i>Lecture des textes obligatoire</i> - <i>Test obligatoire</i> - <i>Question obligatoire</i> - <i>Travail de synthèse possible</i> |
|--|

3- Définir l’hégémonie [débat classique n°2]

Lectures obligatoires

- G. John Ikenberry and Charles A. Kupchan (1990), “Socialization and Hegemonic Power”, *International Organization*, 44/3, p.283-315
- Seva Gunitsky (2014), “From Shocks to Waves: Hegemonic Transitions and Democratization in the Twentieth Century”, *International Organization*, 68/3, p. 561-597 [extrait]
- Bentley B. Allan, Srdjan Vucetic, and Ted Hopf (2018), “The Distribution of Identity and the Future of International Order: China’s Hegemonic Prospects”, *International Organization*, 72/4, p.1-31.

Liste des concepts abordés : hégémonie, puissance, choc/guerre hégémonique, équilibre des puissances, stabilité hégémonique, socialisation, émulation, incitation, coercition, institutionnalisme, identité nationale, régime international, coopération, légitimité.

Lectures supplémentaires

- Robert D. Kaplan (2012), “Why John J. Mearsheimer Is Right (About Some Things)”, *The Atlantic*. [pour mieux comprendre la perspective réaliste].
- Tanja A. Börzel & Michael Zürn (2021), “Contestations of the Liberal International Order: From Liberal Multilateralism to Postnational Liberalism”, *International Organization*, 75/2, p. 282-305. [pour mieux comprendre la perspective libérale].
- Kristen Hopewell (2020), *Clash of Powers: US-China Rivalry in Global Trade Governance*, Cambridge University Press : New York, 200p. [sur la rivalité économique entre les États-Unis et la Chine].
- Jorg Kustermans & Rikkert Horemans (2022), “Four Conceptions of Authority in International Relations”, *International Organization*, 76/1, p. 204-228. [sur la reformulation de la notion d’autorité en RI].
- Grégoire Mallard & Jin Sun (2022), “Viral Governance: How Unilateral U.S. Sanctions Changed the Rules of Financial Capitalism”, *American Journal of Sociology*, 128/1. [sur l’actualité de l’hégémonie américaine en matière financière par le biais des sanctions].
- Marieke de Goede & Carola Westermeier (2022), “Infrastructural Geopolitics”, *International Studies Quarterly*, 66/3. [sur les conflits hégémoniques en matière de transactions financières]
- Joseph MacKay (2022), “Art World Fields and Global Hegemonies”, *International Studies Quarterly*, 66/3. [sur l’hégémonie dans l’univers artistique]
- Harald Edinger (2022), “Offensive ideas: structural realism, classical realism and Putin’s war on Ukraine”, *International Affairs*, 98/6, p. 1873-1893. [sur l’actualité des théories réalistes]

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - <i>Lecture des textes obligatoire</i> - <i>Test obligatoire</i> - <i>Question obligatoire</i> - <i>Travail de synthèse possible</i> |
|--|

4 Quelle autonomie pour les organisations internationales ? [débat classique n°3]*

Lectures obligatoires

- Michael Barnett & Martha Finnemore (1999), “The Politics, Power, and Pathologies of International Organizations”, *International Organization*, vol.53, n°4, p. 699-732.
- Alexander Thompson (2006), “Coercion Through IOs: The Security Council and the Logic of Information Transmission”, *International Organization*, n°60, p.1-34
- Olivier Nay (2020), « Le tournant social des organisations internationales : dynamiques d’ouverture et jeux de frontière » in Delphine Lagrange, Marieke Louis & Olivier Nay, *Le tournant social de l’international. Les organisations internationales face aux sociétés civiles*, Presses Universitaires de Rennes, p.1-22 [extrait].

Liste des concepts abordés : organisations internationales, institutions, régime, ONU, système onusien, ONG internationales, multilatéralisme, conseil de sécurité, bureaucratie, routine, déviance, isolation bureaucratique, professionnalisation, coercition, information, opinion publique, légitimité, environnement organisationnel, écologie professionnelle, groupes de pression.

Lectures supplémentaires

- Yoram Z. Hafetz & Alexander Thompson (2006), “The Independence of International Organizations: Concepts and Applications”, *Journal of Conflict Resolution*, 50/2, p. 253-275. [pour mieux comprendre le positionnement théorique de Thompson].
- Alastair I. Johnston (2001), “Treating International Institutions as Social Environments”, *International Studies Quarterly*, 45, p. 487-515. [pour éclairer le texte de Thompson]
- Barbara Koremenos, Charles Lipson & Duncan Snidal (2001), “The Rational Design of International Institutions”, *International Organization*, 55/4, p. 761-799. [pour éclairer le texte de Thompson]
- Franck Petiteville (2016), « Les organisations internationales dépolitisent-elles les relations internationales ? », *Gouvernement et action publique*, 5, p. 113-129. [pour contextualiser l’approche de Nay dans les RI françaises]
- Franck Petiteville & Andy Smith (2006), « Analyser les politiques publiques internationales », *Revue française de science politique*, 56, p. 357-366. [sur le positionnement des RI en France sur les OIs]
- John Gerard Ruggie (1982), “International Regimes, Transactions, and Change: Embedded Liberalism in the Postwar Economic Order”, *International Regimes*, 36/2, p. 379-415. [pour mieux comprendre le positionnement théorique de Lake, Martin et Risse].
- Stephen D. Krasner (1982), “Structural Causes and Regime Consequences: Regimes as Intervening Variables”, *International Regimes*, 36/2, p. 185-205. [sur la définition classique de notion de régime]
- Friedrich Kratochwil & John G. Ruggie (2009), “International organization: a state of the art on an art of the state”, *International Organization*, 40/4, p. 753-775. [sur l’articulation entre regimes et OIs]
- John J. Mearsheimer (1995), “The False Promise of International Institutions”, *International Security*, 19/3, p. 5-49. [sur la positions réaliste à l’égard des OIs].
- Nitsan Chorev, Tatiana Andia Rey & David Ciptet (2011), “The State of States in International Organization: From the WHO to the Global Fund”, *Review*, 34/3, p. 285-310. [sur l’évolution de la structure organisationnelle des OIs].
- Eric Helleiner (2022), “Silences of Bretton Woods: gender inequality, racial discrimination and environmental degradation”, *Review of International Political Economy*. [sur les oublis des discriminations et de l’environnement lors de la création des grandes OIs économiques]
- David A. Lake, Lisa L. Martin, and Thomas Risse (2021), “Challenges to the Liberal Order: Reflections on *International Organization*”, *International Organization*, n°75, p.225-257 [sur les remises en cause contemporaines de l’ordre international libéral de l’après-guerre]

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- <i>Lecture des textes obligatoire</i>- <i>Test obligatoire</i> |
|---|

- *Question obligatoire*
- *Travail de synthèse possible*

5- Les méthodes quantitatives en relations internationales [séance méthodologique n°1] [séance entièrement à distance sous formes de capsules vidéo]

Lectures obligatoires

- Vincent Tiberj (2016), « Chapitre 9 - Chiffrer le monde. Approches quantitatives et relations internationales », dans Guillaume Devin (dir.), *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 177-192.
- Patricia Bromley, John W. Meyer, Francisco O. Ramirez (2011), “Student-Centeredness in Social Science Textbooks, 1970–2008: A Cross-National Study”, *Social Forces*, vol.90, n°2, p.547-570.

Lectures supplémentaires

- Lukas Linsi & Daniel K. Mügge (2019), “Globalization and the growing defects of international economic statistics”, *Review of International Political Economy*, 26/3, p. 361-383. [sur la mauvaise qualité des données économiques internationales]
- Daniel Mügge (2022), “Economic statistics as political artefacts”. *Review of International Political Economy*, 29/1, p. 1-22. [sur les biais inhérents aux statistiques économiques].

- *Visionnage obligatoire des 3 capsules*
- *Tests de progression obligatoires au cours du visionnage*
- *2 tests de révision de la séance obligatoires pour pouvoir déposer le travail de session*

6- Comment les normes se diffusent ? [débat classique n°4]*

Lectures obligatoires

- Martha Finnemore and Kathryn Sikkink (1998), “International Norm Dynamics and Political Change”, *International Organization*, p.887-909 [extrait]
- Margaret Keck & Kathryn Sikkink (1999), article de synthèse tiré de l’ouvrage *Activists Beyond Borders : Advocacy Networks in International Politics*, Cornell University Press, p.1-13.
- Judith D. Kelley & Beth Ann Simmons (2015), “Politics by number: Indicators as social pressure in international relations”, *American Journal of Political Science*, n°59/1, p.55-70.
- Charli Carpenter, Sirin Duygulu, Alexander H. Montgomery and Anna Rapp (2014), “Explaining the Advocacy Agenda: Insights from the Human Security Network”, *International Organization*, n°68, p.449-470.

Liste des concepts abordés : constructivisme, rationalisme, normes (versus institutions), cycle de vie des normes, entrepreneur de normes, "point de bascule" de la diffusion des normes, naturalisation des normes, plaidoyer transnational, cause, réseau, effet boomerang (ou modèle de la spirale), politique de l'information, cadrage, agenda, politique des symboles, politique de l'effet de levier, politique de la reddition de comptes, "agency", indicateurs globaux, hiérarchie (versus anarchie), "shaming", "gatekeepers", relations intra-réseau, sélection et non-sélection des enjeux.

Lectures supplémentaires

- Bahar Rumelili & Ann E. Towns (2021), “Driving liberal change? Global performance indices as a system of normative stratification in liberal international order”, *Cooperation and Conflict*, 57/2, p. 152-170. [sur les hiérarchies internationales créées par les indicateurs globaux]

- Ann E. Towns (2012), “Norms and Social Hierarchies: Understanding International Policy diffusion “From Below””, *International Organization*, 66/2, p. 179-209. [sur la diffusion des normes depuis des États périphériques].
- Thomas Risse (2016), *Domestic Politics and Norm Diffusion in International Relations: Ideas do not float freely*, Routledge: London, 328 p. [pour mieux comprendre le courant de recherche étudiant la diffusion des normes].
- Tarald Laudal Berge & Taylor St John (2020), “Asymmetric diffusion: World Bank ‘best practice’ and the spread of arbitration in national investment laws”, *Review of International Political Economy*, 28/3, p. 584-610. [sur la diffusion de normes économiques dans le domaine des investissements privés à l’étranger par la Banque Mondiale].
- Alexander E. Kentikelenis & Sarah Babb (2019), “The Making of Neoliberal Globalization: Norm Substitution and the Politics of Clandestine Institutional Change”, *American Journal of Sociology*, 124/6. [sur la diffusion des normes économiques néolibérales par le FMI].
- Claudia J. Kim (2022), “Transnational Advocacy, Norm Regress, and Foreign Compliance Constituencies: The Case of the “Comfort Women” Redress Movement”, *International Studies Quarterly*, 66/3. [sur le plaidoyer par des groupes étrangers]
- Charli Carpenter (2014), “ ‘Lost’ Causes: Agenda Vetting in Global Issue Networks and the Shaping of Human Security”, *Cornell University Press*. [l’ouvrage de Carpenter associé à l’article]

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - <i>Lecture des textes obligatoire</i> - <i>Test obligatoire</i> - <i>Question obligatoire</i> - <i>Travail de synthèse possible</i> |
|--|

7- Les méthodes qualitatives en relations internationales [séance méthodologique n°2]

Lectures obligatoires

- Delphine Alles, Auriane Guilbaud et Delphine Lagrange (2016), « L’entretien en relations internationales », dans Guillaume Devin (dir.), *Méthodes de recherche en relations internationales*. Presses de Sciences Po, p. 213-226.
- Johanna Siméant (2012), « Localiser le terrain de l’international », *Politix*, vol. 25 n°100, p. 129-147.
- Marion Ink (2016), « Mener et retranscrire un entretien sociologique : trucs et astuces », www.mastersociologie.hypotheses.org/3342
- Héloïse Nez (2001), « Annexe 1 : Guide d’entretien », *Sociologie*, n°2/4

Lectures supplémentaires

- Florent Pouponneau (2020), « Refuser le défaitisme face au secret : stratégies de recherche pour les sciences de l’international », *Cultures & Conflits*, n°118, p. 19-36. [comment enquêter sur ce qui reste habituellement « secret » en RI].
- Marieke Louis, Lucielle Maertens & Marie Saiget (2016), « L’enquête de terrain » dans *Méthodes de recherche en relations internationales*, Guillaume Devin (dir.), Presses de Sciences Po, p. 139-158. [sur les enquêtes de terrain au sein des OIs].
- Magali Boumaza & Aurélie Campana (2007), « Enquêter en milieu « difficile » », *Revue française de science politique*, vol. 57, p. 5-25. [sur les « terrains difficiles »].
- Howard S. Becker (2000), « L’enquête de terrain : quelques ficelles du métier », *Sociétés contemporaines*, vol. 40, p. 151-164. [un texte classique sur les « ficelles » de l’enquête de terrain].

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rendez-vous individuel avec le professeur la semaine précédant la séance 7</i> |
|---|

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - <i>Présentation orale du projet de travail de session (sujet retenu, séance de référence et projet d’entretien) (3-5 minutes) [5 points automatiques pour le travail de session]</i> |
|--|

- *Commentaire écrit obligatoire sur les textes de la séance [5 points automatiques pour le travail de session]*

8- [Semaine de lecture]

9- Le genre dans les relations internationales [débat autour d'un ouvrage]*

Lectures obligatoires

- Cynthia Enloe (2014), *Bananas, Beaches and Bases*, Berkeley, University of California Press [lire le chapitre 1 d'introduction et au minimum 2 autres chapitres au choix]

Lectures supplémentaires

- Laura Sjoberg (2013), *Gendering Global Conflict: Toward a Feminist Theory of War*, Columbia Press University, 480 p.
- J. Ann Tickner (2005), "What Is Your Research Program? Some Feminist Answer to International Relations Methodological Questions", *International Studies Quarterly*, 49/1, p. 1-21. [sur la rupture de la perspective féministe par rapport aux approches dominantes en RI].
- J. Ann Tickner (2006), "On the Frontlines or Sidelines of Knowledge and Power? Feminist Practices of Responsible Scholarship", *International Studies Review*, 8/3, p. 383-395. [sur l'engagement féministe en RI]
- Cynthia Weber (1994), "Good Girls, Little Girls, and Bad Girls: Male Paranoia in Robert Keohane's Critique of Feminist International Relations", *Millennium: Journal of International Studies*, 23/2, p. 337-349. [une des premières critiques féministes de Keohane].
- Ann E. Towns (2020), "'Diplomacy is a feminine art': Feminised figurations of the diplomat", *Review of International Studies*, 46/5. [sur l'articulation genre-diplomatie]
- Karin Aggestam (2018), "The gender turn in diplomacy: a new research agenda", *International Feminist Journal of Politics*, 21/1, p. 9-28. [sur le "gender turn" des études diplomatiques]
- Joshua A. Schwartz & Christopher W. Blair (2020), "Do Women Make More Credible Threats? Gender Stereotypes, Audience Costs, and Crisis Bargaining", *International Organization*, 74/4. [sur l'effet du genre dans les négociations diplomatiques]
- Daniel Naurin *et al.* (2019), "Gender Stereotyping and Chivalry in International Negotiations: A Survey Experiment in the Council of the European Union", *International Organization*, 73/2. [sur les pratiques "chevaleresques" à l'égard des femmes dans les négociations diplomatiques]
- Marius Mehrl & Christoph Dworschak (2021), « Female Rebels and United Nations peacekeeping deployments », *Cooperation and Conflict*, 57/4. [sur les opérations de paix en cas d'implication de femmes dans les rébellions armées]
- J Ann Tickner, Jacqui True (2018), "A Century of International Relations Feminism: From World War I Women's Peace Pragmatism to the Women, Peace and Security Agenda", *International Studies Quarterly*, 62/2, p. 221-233.

- *Lecture des textes obligatoire*
- *Test obligatoire*
- *Question obligatoire*
- *Travail de synthèse possible*

13- Une professionnalisation de l'international ?*

Lectures obligatoires

- Peter M. Haas (1992), "Epistemic Communities and International Policy Coordination", *International Organization*, n°46, p.1-21 [extrait].
- Brooke Harrington & Leonard Seabrooke (2020), "Transnational Professionals", *Annual Review of Sociology*, vol. 46, n°1, p. 1-19 [extrait].

- Yves Dezalay (2004), « Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 151-152, p. 4-35.

- Romain Lecler, Yohann Morival, Yasmine Bouagga (2018), « Pour une ethnographie des professionnels de l'international », *Critique internationale*, n° 81, p. 9-20.

Liste des concepts abordés : communautés épistémiques ; expertise ; information ; bureaucratisation et professionnalisation ; identification, cadrage et recommandation ; barrières à l'entrée ; arbitres épistémiques ; professionnalisme et managérialisme ; mémoire institutionnelle ; bonnes pratiques et "benchmarking" ; capital international ; capital savant ; héritiers cosmopolites ; multipositionnalité ; double-jeu ; champs nationaux et import-export ; champ mondial de la formation des dirigeants ; impérialisme symbolique ; domination et division du travail de la domination ; petits professionnels de l'international ; sale boulot ; bas de la pyramide ; mise en oeuvre ; configuration développementiste.

Lectures supplémentaires

- Sandrine Lefranc (2008), « Du droit à la paix : La circulation des techniques internationales de pacification par le bas », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 174, p. 48-67. [sur l'entrée professionnelle pour étudier les politiques mondiales dans les RI françaises]
- Marion Fourcade (2006), « The Construction of a Global Profession: The Transnationalization of Economics », *American Journal of Sociology*, 112/1. [sur la "profession globale" des économistes].
- Tine Hanrieder (2019), « How Do Professions Globalize? Lessons from the Global South in US Medical Education », *International Political Sociology*, 13/3, p. 296-314. [sur l'émergence de professionnels de la "santé globale" et les imports Sud-Nord].
- Didier Bigo (2018), « Pour une sociologie des guildes transnationales », *Cultures & Conflicts*, 109, p. 9-38. [sur la notion de guilde transnationale]
- Tine Hanrieder (2019), « How Do Professions Globalize? Lessons from the Global South in US Medical Education », *International Political Sociology*, 13/3, p. 296-314. [sur les professionnels de la "santé globale" et les apports Sud-Nord]
- Leonard Seabrooke & Eleni Tsingou (2021), « Revolving doors in international financial governance », *Global Networks*, 21/2, p. 294-319. [sur les carrières et l'entre-soies experts de la gouvernance financière internationale].
- Sida Liu & Hongqi Wu (2016), « The Ecology of Organizational Growth: Chinese Law Firms in the Age of Globalization », *American Journal of Sociology*, 122/3. [sur la mondialisation des professionnels du droit des entreprises et des marchés en Chine depuis 30 ans].
- James R. Faulconbridge & Daniel Muzio (2011), « Professions in a globalizing world: Towards a transnational sociology of the professions », *International Sociology*, 27/1. [sur un programme de sociologie transnationale des professions]
- Anne-Lena Rüländ (2022), « Learning from rivals: the role of science diplomats in transferring Iran's health house policy to the US », *Globalizations*, 19/8, p. 1311-1327. [sur l'exportation d'une politique de santé publique d'Iran vers les USA]

- *Lecture des textes obligatoire*
- *Test obligatoire*
- *Question obligatoire*
- *Travail de synthèse possible*

11- « Tournants » des RI : le tournant pratique*

Lectures obligatoires

- Séverine Autesserre (2014), *Peaceland, Conflict Resolution and the Everyday Politics of International relations*, Cambridge University Press, chapitre 1 “Studying the everyday”, p.1-39 [extrait].
- Jérémie Cornut (2015), “To be a diplomat abroad: Diplomatic practice at embassies”, *Cooperation and Conflict*, n°50/3, p. 385-401.
- Vincent Pouliot (2017), *L'ordre hiérarchique international, Les luttes de rang dans la diplomatie multilatérale*, Presses de Sciences-Po, chapitre 4, p.127-162.
- Jonah Stuart Brundage (2018), “The Social Sources of Geopolitical Power: French and British Diplomacy and the Politics of Interstate Recognition, 1689 to 1789”, *American Sociological Review*, vol. 83, n°6, p.1254–1280 [extrait]

Liste des concepts abordés : tournants critiques en RI, pratiques, habitus, champ, positions et prises de position, capital symbolique, hiérarchie, domination, illusio, homologie structurale, désajustement et hysteresis, routines, récits et représentations, bulle expatriée, outsiders.

Lectures supplémentaires

- Stéphane J. Baele & Gregorio Bettiza (2020), “‘Turning’ everywhere in IR: on the sociological underpinnings of the field’s proliferating turns”, *International Theory*, 13/2, p. 314-340. [sur la succession des « tournants » en RI].
- Emmanuel Adler & Vincent Pouliot (2011), « International Practices », *International Theory*, 3/1. [le texte théorique classique à l’origine du tournant pratique]
- Jean-Philippe Thérien & Vincent Pouliot (2019), “Global governance as patchwork: the making of the Sustainable Development Goals”, *Review of International Political Economy*, n°3, o, 612-636. [une opérationnalisation de la théorie des pratiques pour analyser les politiques mondiales].
- Jérémie Cornut (2017), “Diplomacy, agency, and the logic of improvisation and virtuosity in practice”, *European Journal of International Relations*, 24/3. [pour comprendre le cadre théorique de Cornut]
- Jérémie Cornut (2022), “Emotional Practices and How We Can Trace Them: Diplomats, Emojis, and Multilateral Negotiations at the UNHCR”, *International Studies Quarterly*, 66/3. [sur l’usage des émoticônes par les diplomates]
- Lourdes Agua & Stephen Pampinella (2022), “The Embodiment of Hegemony: Diplomatic Practices in the Ecuadorian Foreign Ministry”, *International Studies Quarterly*, 66/2. [sur les pratiques diplomatiques d’un “petit” pays du Sud].
- Fabian Bohnenberger (2021), “What is the ‘regular work’? Constructing and contesting everyday committee practices in the World Trade Organization”, *Review of International Political Economy*. [sur le tournant pratique appliqué à l’économie politique internationale – ici à l’OMC].
- Melanie Richter-Montpetit (2017), “Everything You Always Wanted to Know about Sex (in IR) But were Afraid to Ask: The ‘Queer Turn’ in International Relations”, *Millennium: Journal of International Studies*, 46/2 [sur le “tournant queer” en RI]
- Chris Brown (2022), “Big Pictures – IR’s Cosmological Turn”, *Millennium: Journal of International Studies*, 50/2, p. 591-598 [un autre exemple de « tournant » en RI – le tournant « cosmologique »]

- *Lecture des textes obligatoire*
- *Test obligatoire*
- *Question obligatoire*
- *Travail de synthèse possible*

12- « Corps migrants » [débat autour d’un dossier de revue]*

Lectures obligatoires

- Marie Bassi et Farida Souiah (2019), « La violence du régime des frontières et ses conséquences létales : récits et pratiques autour des morts et disparus par migration », *Critique internationale*, n°83, p. 9-19.
- Laurence Pillant (2019), « "Not in my cemetery ». Le traitement des corps de migrants morts à la frontière orientale de la Grèce", *Critique Internationale*, n°83, p.41-59.
- Valentina Zagaria (2019), « Une petite histoire au potentiel symbolique fort ». La fabrique d'un cimetière de migrants inconnus dans le Sud-Est tunisien », *Critique Internationale*, n°83, p.61-85
- Carolina Kobelinsky (2019), « Les traces des morts : gestion des corps retrouvés et traitement des corps absents à la frontière hispano-marocaine », *Critique Internationale*, n°83, p. 21-39.

Lectures supplémentaires

- Alicia Re Cruz (1998), "Migrant women crossing borders: The role of gender and religion in internal and external Mexican migration", *Journal of Borderlands Studies*, 13/2, p. 83-87. [sur une perspective multiscalaire de la migration des femmes]
- Samuel Norton Chambers *et al.* (2019), "Mortality, Surveillance and the Tertiary "Funnel Effect" on the U.S.-Mexico Border: A Geospatial Modeling of the Geography of Deterrence", *Journal of Borderlands Studies*, 36/3, p. 443-468. [sur le déplacement des routes migratoires à cause des politiques de dissuasion]
- Alejandra Diaz de Leon (2020), "'Transient Communities': How Central American Transit Migrants form Solidarity Without Trust", *Journal of Borderlands Studies*, 37/5, p. 897-914. [sur les réseaux de solidarité à travers le parcours migratoire]
- Laura Sandoz *et al.* (2021), "Transnational migrant entrepreneurs: understanding their dependencies, fragilities, and alternatives", *Globalizations*. [sur la participation des entrepreneurs migrants à la mondialisation]
- Milena Jaksic & Nicolas Fischer (2021), « Les morts encombrants. Du gouvernement politique des cadavres », *Cultures & Conflits*, p. 7-14. [un autre dossier de revue sur les morts en relations internationales].
- Beth A. Simmons & Michael R. Kenwick (2021), "Border Orientation in a Globalizing World", *American Journal of Political Science*, 66/4, p. 853-870. [sur l'élaboration d'un indicateur global de sécurisation des frontières]

- *Lecture des textes obligatoire*
- *Test obligatoire*
- *Question obligatoire*
- *Travail de synthèse possible*

13 Peut-on désoccidentaliser les relations internationales ? [ouverture]

Lectures obligatoires

- Amitav Acharya (2014), "Global International Relations (IR) and Regional Worlds: A New Agenda for International Studies", *International Studies Quarterly*, 58/4, p. 647–659.
- David D. Kang (2020), "International Order in Historical East Asia: Tribute and Hierarchy Beyond Sinocentrism and Eurocentrism", *International Organization*, vol. 74, n°1, p.65-76 et p.84-93 [extrait]
- Meera Sabaratnam (2011), "IR in Dialogue ... but Can We Change the Subjects? A Typology of Decolonising Strategies for the Study of World Politics", *Millennium*, 39/3, p.781–803.
- Ayşe Zarakol (2014), "What made the modern world hang together: Socialisation or stigmatisation?", *International Theory*, 6/2, p. 311-332.

Liste des concepts abordés : occident, impérialisme, exceptionnalisme, eurocentrisme, orientalisme, réification, postcolonial, décolonialisation, provincialisation, subalterne, hiérarchie, système tributaire, concentration de la puissance, stigmatisation, non alignement, relations

internationales globales, pluralisme, agency, dialogue versus débat, régionalisation des relations internationales.

Lectures supplémentaires

- Amitav Acharya (2007), “Review: The Emerging Regional Architecture of World Politics”, *World Politics*, 59/4, p. 629-652. [sur l’importance croissante des perspectives régionales sur la politique mondiale]
- Amitav Acharya & Barry Buzan (2009), “Why is there no Non-Western International Relations Theory: An Introduction”, in Amitav Acharya & Barry Buzan (ed.), *Non-Western International Relations Theory. Perspectives On and Beyond Asia*, Routledge, p. 10-25 [une théorisation des approches non-occidentales des RI]
- Amitav Acharya (2022), “Race and racism in the founding of the modern world order”, *International Affairs*, vol. 98, n°1, p. 23-43.
- Richard J. Smith (2013), “Mapping Chine and the Question of a China-Centered Tributary”. *The Asia-Pacific Journal*, 11/3, 18p [un développement supplémentaire sur le système tributaire en Asie]
- Chin-Hao Huang & David C. Kang (2021), “State Formation in Korea and Japan, 400-800 CE: Emulation and Learning, Not Bellicist Competition”, *International Organization*, 76/1, p. 1-31. [sur la formation des États en Asie de l’Est].
- Colin Chia (2021), “Social Positioning and International Order Contestation in Early Modern Southeast Asia”, *International Organization*, 76/2, p. 305-336. [contre la these d’un ordre confucéen dans le Sud-Est asiatique].
- Sinan Chu (2022), “Fantastic Theories and Where to Find Them: Rethinking Interlocutors in Global IR”, *Millennium: Journal of International Studies*. [sur le débat chinois sur la notion de “tianxia” en RI]
- Siba N. Grovogui (2001), “Come to Africa: A Hermeneutics of Race in International Theory”, *Alternatives: Global, Local, Political*, 26/4, p. 425-448 [sur une approche raciale des RI à partir d’une perspective africaine]
- Aaron McKeil (2022), “Revisiting the World Order Models Project: A Case for Renewal?”, *Global Policy*, p. 1-10. [sur le projet des années 1960 d’« ordres mondiaux» non occidentaux].
- Joanne Yao (2022), “The Power of Geographical Imaginaries in the European International Order: Colonialism, the 1884-85 Berlin Conference, and Model International Organizations”, p. 1-28. [sur l’imposition du modèle européen des relations internationales à l’ensemble des empires coloniaux].
- Tunahan Yildiz & Zana Çitak (2022), “The International in Turkish Islamist Thought”, *Millennium: Journal of International Studies*. [sur la conception panislamique de l’ordre international]

- *Lecture des textes obligatoire*
- *Test obligatoire*
- *Question obligatoire*
- *Travail de synthèse possible*

14 Contester les relations internationales ?

Lectures obligatoires

- Anna Aganthelelou et L.H.M. Ling (2004), “The House of IR; From Family Power Politics To the Poisies of Worldism”, *International Studies Review* 6(4): 21-49.
- Jackie Smith, Samantha Plummer & Melanie M. Hugues (2017), «Transnational social movements and changing organizational fields in the late twentieth and early twenty-first centuries », *Global Networks* 17, 3-22.
- Anthony Burke, Stefanie Fishel, Audra Mitchell, Simon Dalby & Daniel J. Levine (2016). « Planet Politics: A Manifesto from the End of IR », *Millennium: Journal of International Studies*, 44(3): 499-523.

- *Lecture des textes obligatoire*
- *Test obligatoire*
- *Question obligatoire*

- Travail de synthèse possible

15- Présentations et discussion des travaux de recherche

- *Présentation orale des résultats de la recherche et de l'entrevue [5 points automatiques pour le travail de session]*
- *Dépôt de l'entrevue retranscrite avant le **dimanche minuit** suivant la séance 15 [5 points automatiques pour le travail de session]*
- *Dépôt du travail de session avant le **dimanche minuit** suivant la séance 15*

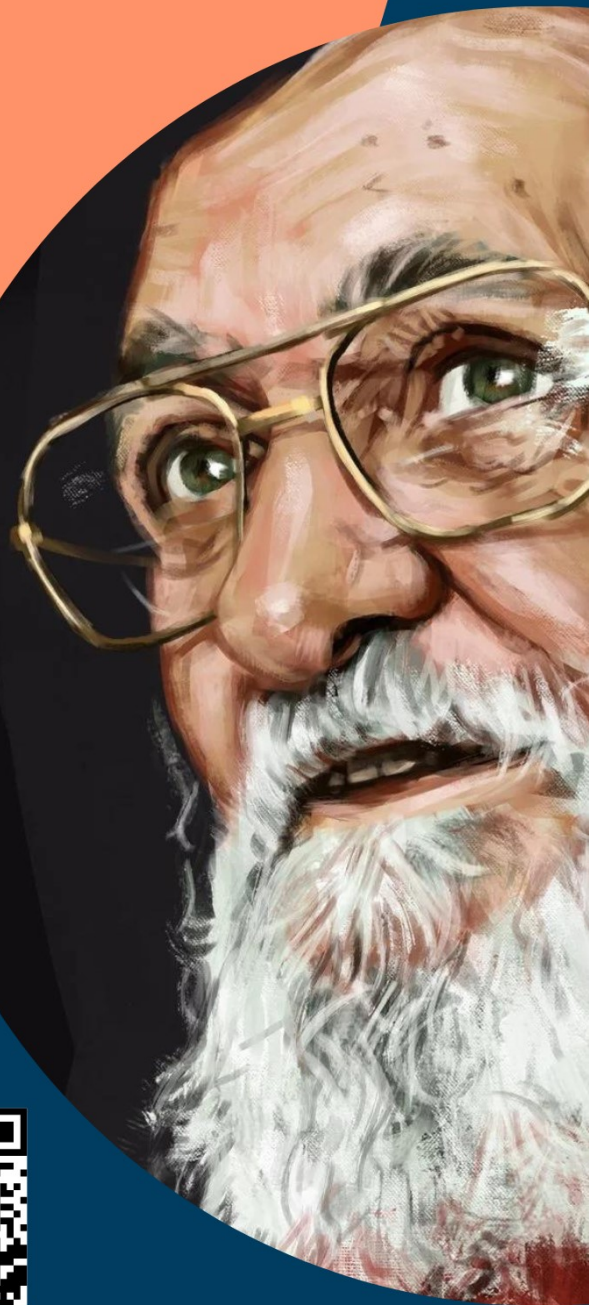
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*